

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par E. W. Méthot, Ecr., Président, secondé par S. J. Shaw, Ecr., et résolu :

Que le rapport des Directeurs ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par M. le Dr J. E. Fortier, secondé par Edmond Giroux, Ecr., et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. le Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par Mgr. B. Paquet, secondé par V. W. LaRue, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

J. D. Brousseau, écuyer,

C. Labrèque, écuyer,

V. W. Larue, écuyer,